

Amphisilan Compact

Peinture siloxane garnissante. Utilisable en couche intermédiaire et finition.

Conforme à la norme FD T 30-808



Description de produit

Propriétés	Peinture garnissante diluable à l'eau, à base de résine siloxane, destinée à atténuer les défauts de planéité et les faibles irrégularités des supports. - Résistant aux intempéries, - Hydrophobe, - Très perméable à la vapeur d'eau et au CO₂, - Garnissant, - Pratiquement sans odeur, - Diluable à l'eau et respectueux de l'environnement.
Liant	Résine siloxane en émulsion.
Conditionnement	15 kg
Teintes	Peut être teinté en teintes claires avec le système ColorExpress®. Pour éviter des nuances possibles dues à des mélanges successifs, il faut veiller à préparer en une seule fois la quantité nécessaire au travail prévu.
Degré de brillance / Aspect	Mat
Conservation	12 mois dans son emballage d'origine non entamé au frais et à l'abri du gel. Stocker le produit hors de portée des enfants. Bien refermer les récipients entamés.
Données techniques	■ Densité: Env. 1,7 ■ Classement selon EN 1062-1: E4 V1 W3 A1 ■ Classification AFNOR: Famille I, classe 10c (NF T 36-005) ■ Extrait-sec pondéral: Env. 77%

Application

Supports appropriés

Neufs :

Béton banché ou préfabriqué de granulats courants ou de granulats légers, de type parement soigné et conforme à la norme NF P 18-210 (DTU 23.1) ou à la norme NF P 10-210 (DTU 22.1).
Enduit à base de liants hydrauliques traditionnel conforme à la norme NF P 15-201 (DTU 26.1) ou prêt à gâcher.

Anciens :

De même nature que les supports neufs, recouverts ou non d'anciens revêtements plastiques ou minéraux épais (RPE ou RME) non écaillés.



Préparation du support	Béton, enduits à base de revêtements hydrauliques, revêtus ou non d'une ancienne peinture organique : Application d'une couche d'impression d'AmphiSilan Fixateur Pigmenté. Selon l'état du support, AmphiSilan Fixateur Pigmenté peut être remplacé par Dupagrund (dilué à 20% de Diluant 499) ou par le Caparol 610 Putzgrund (contacter le service technique). Plâtre de Paris, neuf ou ancien, après élimination des anciennes peintures non adhérentes : Application d'une couche d'impression de Dupagrund (dilué à 20% de Diluant 499). Briques et maçonneries de parement : Application d'une couche d'impression de AmphiSilan Fixateur Pigmenté. Panneaux de fibres-ciment sans amiante : Application d'une couche d'impression de Dupagrund (dilué à 20% de Diluant 499). Peintures dispersions bien adhérentes ou RPE: Application d'une couche d'impression de AmphiSilan Fixateur Pigmenté. Selon l'état du support, AmphiSilan Fixateur Pigmenté peut être remplacé par Dupagrund (dilué à 20% de Diluant 499) ou Fixateur Nanolatex. Peintures ou revêtements minéraux : Application d'une couche d'impression de AmphiSilan Fixateur Pigmenté ou Caparol 610 Putzgrund.
Méthode d'application	A la brosse ou rouleau (Polyamide Mèche Texturé 18 mm).
Système de couches	Appliquer 1 couche d'AmphiSilan Compact après la préparation du support comme intermédiaire et en fonction du système prévu 1 couche comme finition.
Consommation / Rendement	Les quantités indiquées ci-dessous sont valables pour une couche sur support lisse. Elles peuvent être plus élevées sur des supports rugueux. Déterminer la consommation exacte par un essai sur le support à traiter. Fixateur selon support : AmphiSilan Fixateur Pigmenté : env. 150 à 200 ml/m² ou Dupagrund (dilué à 20% de Diluant 499) : env. 150 à 200 ml/m² . Le Fixateur est inutile sur support sain, non pulvérulent et bien adhérent. Intermédiaire / Finition : AmphiSilan Compact : environ 200 à 270 ml/m² (350 à 450 g/m²) ou 4 à 5 m²/L par couche
Conditions d'emploi	Température supérieure à + 5° C et inférieure à 35° C, hygrométrie inférieure à 80 %.
Séchage/Temps de séchage	A 20° C et 65 % d'humidité relative : Sec et recouvrable après 12 heures; sec à coeur : après 3 jours. Une température inférieure ou une humidité plus importante augmentent le temps de séchage.
Nettoyage des outils	A l'eau immédiatement après emploi.
Remarque	Il est déconseillé d'appliquer le produit sur un support surchauffé, par fort vent, brouillard, menace de pluie ou de gel. Le travail sur des grandes surfaces doit être organisé pour éviter les reprises. Le produit teinté appliqué sur une façade ou une paroi doit porter le même numéro de fabrication, assurant ainsi une unité des teintes.

Conseil

Conseils de prudence et sécurité (réglementation en vigueur lors de l'impression)	Garder hors de portée des enfants. En contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement et abondamment à l'eau. En cas de projection, ne pas inhaler les émanations. Ne pas verser dans les canalisations. Ne pas inhaler le brouillard de projection. Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on, 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-on, peut provoquer une réaction allergique.
Elimination des déchets	Ne recycler que les emballages vides, contenant des restes adhérents. Séchés, les restes de matériau durcis peuvent être détruits comme des déchets de chantier, anciennes peintures durcies ou comme ordures ménagères selon CED 08 01 12 : déchets de peintures et vernis autres que visés à la rubrique CED 08 01 11.
Valeur limite de COV en UE	Pour ce produit (catégorie A /c) : max. 40g/l (2010).Teneur en COV du produit : max 10 g/l.
Centre Service Clients	Tél: (+33) 3 22 38 39 77 Fax: (+33) 3 22 38 39 78 E-mail: info@caparol.fr Voir aussi notre site: www.caparol.fr

Fiche technique Amphisilan Compact - Edition: octobre 2015

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ; toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure, relative au même produit.